



## **AIDE JURIDICTIONNELLE : LES AVOCATS RESTENT MOBILISÉS**

La Ministre de la justice annonce que le Gouvernement va corriger son erreur de baisser le niveau de l'aide juridictionnelle qui constituait une injustice flagrante dans le budget 2014.

Elle ouvre la concertation sur la réforme du système d'aide juridictionnelle reconnaissant que le statu quo est insuffisant.

Nous partageons l'analyse de la Ministre mais rappelons l'urgence à réformer : aujourd'hui le système est à bout, ce sont les plus démunis qui souffrent de la sous indemnisation des avocats volontaires et formés qui les assistent.

Le mouvement des avocats continuera tant qu'une véritable réforme de l'aide juridique ne sera pas effectivement mise en place par le Gouvernement.

Paris le 4 octobre 2013

Paris, le 2013